

Cécile OULHEN

La Société archéologique d'Ille-et-Vilaine

au cœur de la redécouverte du retable anversois
de la cathédrale de Rennes

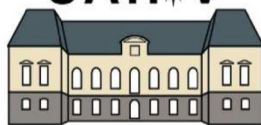


SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE & HISTORIQUE D'ILLE-ET-VILAINE

BULLETIN ET MÉMOIRES

TOME CXXIV - 2020

SAHIV



Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine

La Société archéologique d'Ille-et-Vilaine au cœur de la redécouverte du retable anversois de la cathédrale de Rennes

Le bois, plus propre aux travaux d'intérieur, débité, détaillé avec la délicatesse d'un artiste jaloux de la beauté de son œuvre, enrichi par la dorure, ne se placera-t-il pas devant nous, sous la figure de ce magnifique retable provenant de l'ancienne cathédrale de Rennes, longtemps abandonné sans soin, sauvé par notre archevêque, conservé par la pieuse sollicitude de l'archéologie, signalé comme devant être restauré à tout prix par M. Aussant, qui en recherchait les pièces disséminées, les rachetait, pour les y reporter et en réunir l'ensemble dispersé, le faisait exposer au musée en attendant qu'il revînt orner la cathédrale nouvelle ?¹

Le retable anversois de la cathédrale de Rennes a connu une histoire mouvementée et assez peu documentée, jusqu'à sa redécouverte au XIX^e siècle, grandement initiée par la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine (SAIV) – devenue en 2000 la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine – et par l'un de ses présidents, le docteur Jules Aussant. Nous ne nous appesantirons pas sur l'histoire et l'iconographie du retable, qui a fait l'objet d'une monographie² à l'occasion de sa restauration récente et de son installation dans la salle du trésor de la cathédrale de Rennes, mais nous détaillerons ici le rôle joué par la SAIV dans la connaissance et la reconnaissance de ce chef-d'œuvre de la sculpture anversoise du XVI^e siècle. Les *Bulletins et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, ainsi que les dessins du retable conservés au musée de Bretagne, constituent les sources majeures pour écrire cette histoire.

Ce retable, consacré à la vie de la Vierge avec des scènes de l'enfance du Christ, a été réalisé à Anvers autour de 1520. Dans les anciens Pays-Bas

1. Auguste ANDRÉ, « Notice biographique sur M. le docteur Aussant », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. VIII, 1873, p. 526-527.

2. Sophie GUILLOT DE SUDIRAUT (dir.), Cécile OULHEN et al., *Le retable anversois de la cathédrale de Rennes, un chef d'œuvre révélé*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

(région du Brabant), de nombreux ateliers produisaient alors des œuvres de ce type pour orner églises et chapelles, à la fois localement et pour l'exportation. Notre retable est réputé avoir été commandé dès l'origine pour l'ancienne cathédrale de Rennes où il est resté jusqu'aux travaux de reconstruction qui débutent juste avant la Révolution³. Il est redécouvert par les sociétés savantes au début des années 1840, non sans avoir souffert de ses nombreux déplacements depuis la période révolutionnaire : plusieurs reliefs sont manquants, ainsi que ses volets peints.

Le rôle des membres de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine est multiple, de la redécouverte matérielle du retable dans les greniers de l'évêché à la recherche des reliefs dispersés, de la présentation du retable au musée à son retour à la cathédrale, avec en filigrane, l'étude historique et artistique de l'œuvre.

Cet article s'appuie en partie sur les recherches menées dans le cadre d'une communication conjointe avec Sophie Guillot de Suduiraut, conservatrice honoraire au musée du Louvre, intitulée « Collectionneurs et sculptures anversoises du xvi^e siècle. L'exemple du retable de la cathédrale de Rennes »⁴.

Le retable au grenier face à l'émulation des sociétés savantes

La Société française d'archéologie (SFA) d'Arcisse de Caumont est la première société savante à attirer l'attention sur le retable et entre naturellement en relation avec les sociétés savantes locales, tout d'abord la Société des sciences et des arts de Rennes en 1840⁵, puis la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, créée en 1844⁶. Ainsi, dans le *Bulletin monumental* de 1845, on lit que « la Société française, lorsqu'elle s'est réunie à Rennes

3. Une description de la cathédrale datant de 1755, avant sa démolition et reconstruction, évoque en effet un retable très proche du nôtre (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 1187 : procès-verbal dressé du 1^{er} février au 5 mars 1755, p. 13-14 : « Le retable d'autel en sculpture représente la naissance et la vie du Sauveur. Toutes les figures en bois sont dorées. La menuiserie qui couvre à l'ordinaire ce retable pour en conserver la dorure, est peinte et la peinture représente plusieurs traits de l'histoire sainte et de l'ancien testament. »

4. 4^e colloque ARDS-M-Museum Leuven, « Collecting medieval sculpture », 23 et 24 novembre 2017, musée du Louvre.

5. « Procès-verbaux des Séances archéologiques tenues par la Société pour la conservation des Monuments, les 4 et 5 juin 1840, dans la ville de Rennes », *Séances générales tenues en 1840 par la Société française pour la conservation des monuments historiques*, Caen, Hardel/Paris, Derache, 1841, p. 3-20 ; *Bulletin monumental*, 1840, p. 227-243.

6. La Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine est à l'origine une émanation de l'Association bretonne (fondée en 1843 par Jules Rieffel) et de la Société des Sciences et des arts de Rennes. Elle est née en 1844 de la réunion de la classe d'archéologie de l'Association bretonne résidant dans le département d'Ille-et-Vilaine et de la classe des arts de la Société des sciences et arts de Rennes. Le docteur Aussant a contribué à sa création. Il est en 1835 secrétaire de la Société des Sciences et Arts de Rennes. Il est vice-président en 1857, président de 1858 à 1859 et de 1868 à 1869 de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine (Auguste ANDRÉ, « Notice biographique... », 1873, *op. cit.*, p. 518 ;

en séance générale, en 1841 [*sic* pour 1840], avait déjà vu avec un grand intérêt ces belles sculptures qui lui furent montrées par Mgr de St Marc et par feu M. Pollet, inspecteur divisionnaire de la compagnie. [Note de M. de Caumont] »⁷. Notons que Godefroy Brossays Saint-Marc, évêque de Rennes, Dol et Saint-Malo de 1841 à 1878 (archevêque en 1859) et membre de la Société française d'archéologie, et Arcisse de Caumont, son président, deviennent tous deux membres honoraires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine⁸, ce qui démontre l'émulation qui existait entre les sociétés savantes sur le plan national. Charles Langlois, l'architecte en charge des travaux de la cathédrale de Rennes sous l'épiscopat de Brossays Saint-Marc est aussi inspecteur de la SFA pour le département d'Ille-et-Vilaine.

L'archevêque Brossays Saint-Marc est un autre acteur important de la redécouverte du retable, notamment en tant que dépositaire de l'œuvre. Né en 1803 dans une famille rennaise de la riche bourgeoisie commerçante, il effectue ses études au Collège royal de Rennes, puis à Nantes et part en 1828 pour le séminaire Saint-Sulpice à Paris. Le 13 juin 1829, il reçoit la tonsure ecclésiastique de monseigneur de Quelen et le 2 avril 1831, il est ordonné prêtre. Il revient comme vicaire dans sa paroisse natale, lorsque Mgr de Lesquen lui donne le titre de chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Rennes, et le charge d'entamer un cours de sciences physiques et naturelles pour les séminaristes du diocèse. Il obtient également la charge d'aumônier du Collège royal de Rennes, qu'il avait fréquenté comme élève. En 1836, il est nommé vicaire général du diocèse par Mgr de Lesquen, puis évêque par ordonnance du 25 février 1841. Son sacre a lieu le 10 août 1841 dans la cathédrale de Rennes encore inachevée, qu'il investira réellement à partir de 1844. Il est également collectionneur et avait aménagé dans le Palais épiscopal un cabinet d'histoire naturelle, qui a été légué à l'université de Rennes au moment de la cession à l'État des objets mobiliers ayant appartenu aux établissements ecclésiastiques supprimés par le décret du 27 février 1909 faisant suite à la loi du 13 avril 1908 (Christophe LIBEAU, *Godefroy, cardinal Brossays Saint-Marc (1803-1878) : ambitions et limites de l'Église catholique en Ille-et-Vilaine au XIX^e siècle*, [Bourg-des-Comptes], Alpha societatis, 1994).

La SFA revient voir le retable en 1845⁹ et c'est probablement à la suite de cette visite, et *a priori* sur les conseils d'Arcisse de Caumont, que

Xavier FERRIEU, «La société archéologique d'Ille-et-Vilaine des origines à 1914», *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XCVII, 1995, p. 178 ; Gabrielle MONTARNAL, *Les conservateurs collectionneurs Jules Aussant, Auguste André, Lucien Decombe*, mémoire de Master 2 d'histoire de l'art, sous la direction de Marianne Grivel, Université Rennes 2, 2004, p. 6).

7. *Bulletin monumental*, 1845, t. XI, p. 313, n. 1.

8. «Liste des membres de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine», *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. VI, 1868, p. 351.

9. *Bulletin monumental*, t. XI, 1845, p. 310 : «Mgr l'Evêque rappelle à la Société les admirables sculptures en bois que possède aujourd'hui l'évêché et qui décoraient autrefois l'un des autels de l'ancienne chapelle Ste Anne. La Société accepte avec empressement l'offre qu'il veut bien lui faire de visiter à la fin de la séance ce précieux dépôt.»

l'œuvre est placée dans les combles de l'évêché, sous la responsabilité de l'évêque de Rennes¹⁰. Dans le procès-verbal de cette réunion de la SFA à Rennes en 1845, présidée par Brossays Saint-Marc, le retable est ainsi décrit¹¹ :

L'ensemble du tombeau et du rétable d'autel existent, mais une foule de détails manque. Le rétable se compose de trois pièces, un panneau central et deux panneaux latéraux moins élevés, chacun de ces panneaux est surmonté de clochetons dont les détails sont d'une ténuité extraordinaire. Au-dessous sont quelques épisodes de la vie de la Ste Vierge. Plusieurs scènes sont représentées avec une verve remarquable, et quelques personnages sont d'une bonne exécution ; malheureusement bien des places sont vides : néanmoins, telle qu'elle existe, cette sculpture est certainement la plus belle de son époque, que possède le département d'Ille-et-Vilaine. La société adresse des remerciements à Mgr pour cette communication et émet le désir de voir le plus tôt possible ce monument relevé à une place convenable, où il puisse être étudié.

On y lit encore au sujet du retable¹² :

M. Aussant, docteur-médecin, signale une statuette en vente chez un brocanteur de la ville et qu'il présume avoir appartenu à cet autel. M. de Lesbaupin ajoute qu'il est à sa connaissance qu'un amateur en déroba une des plus belles à l'époque où cette boisserie était déposée au bas de la nef de la cathédrale, mais qu'il est tout près [*sic*] à la restituer, si l'on vient à tenter la restauration de ce petit monument. Quelques membres proposent de rajuster cet autel dans la cathédrale, ou dans la chapelle des prêtres auxiliaires. M. de Kerdrel propose de le placer tel qu'il est dans la pièce destinée à la collection de la société [la SAIV]. MM. Aussant, Vatar, Marteville et Langlois appuient cette proposition : la restauration d'un ouvrage aussi délicat n'ayant pas de chances d'être convenablement exécutée, et ce qu'il en reste ne devant être considéré que comme un fragment à conserver pour l'étude.

On voit ici que les reliefs du retable sont dispersés entre les mains de collectionneurs, connaisseurs, opportunistes et marchands, et que le projet de restaurer le retable et de l'installer au musée ou à la cathédrale se fait jour. Jules Aussant, personnalité sur laquelle nous reviendrons, sera l'une des chevilles ouvrières de la redécouverte et de la remise en valeur du retable anversois. Il était lui-même très impliqué dans les sociétés savantes : membre

10. *Annales de l'église de Rennes, 1858-1980 (sauf 1898-1939 et 1956-1978)* [tapuscrit], année 1883, p. 74 : « vers 1845, M. de Caumont [...] dans une visite qu'il fit à l'Évêque Mgr Saint-Marc [...] le supplia de les placer dans un lieu plus convenable et plus sûr. On les logea dans les combles de l'Évêché ».

11. *Bulletin monumental*, t. XI, 1845, p. 313-314.

12. *Ibid.*, p. 310-311.

de la Société des sciences et des arts de Rennes, de la Société française d'archéologie et de l'Institut des provinces d'Ancône de Caumont, Aussant est aussi l'un des membres fondateurs de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine en 1844, dont il est vice-président en 1857, puis président de 1858 à 1859 et de 1868 à 1869.

Le retable est encore remarqué dans le cadre de la XVI^e session du Congrès scientifique de France (institué par Arcisse de Caumont) qui se déroule à Rennes en septembre 1849, session pour laquelle Aussant est président de la Commission d'exposition et de la section des beaux-arts¹³ :

Il est [...] un superbe retable provenant de l'ancienne cathédrale de Rennes, qui n'est pas encore à sa place, et qui, nous l'espérons, descendra bientôt du grenier où il est renfermé. Ce retable est orné d'une quantité de figures et galeries à jour travaillées avec une finesse singulière. Quelques-uns des personnages sont aussi du ciseau le plus hardi et le plus magistral.

Paul de La Bigne-Villeneuve l'évoque plus longuement¹⁴ :

Le rétable du maître-autel était un chef-d'œuvre de sculpture et de ciselure, dont la date pourrait être assignée au XV^e siècle, à en juger par quelques fragments qui existent encore. Il représentait, en une suite de groupes composés de figurines en bois doré, la naissance et diverses scènes de la vie du Sauveur [...] Maintenant que sont devenus tous ces débris ? Après la démolition de la cathédrale, achevée en 1756, tous les objets d'art furent transportés dans de vastes magasins construits à cet effet et confiés à la garde de MM. les membres du chapitre. À l'époque de la révolution, vers 1793, tout fut dispersé, détruit sans doute, sans qu'on ait pu savoir au juste de quelle manière ont disparu ces précieux restes. Toutefois on a pu sauver de la destruction plusieurs fragments du beau rétable dont j'ai parlé ci-dessus. Ces morceaux de sculpture sont relégués dans les mansardes du palais épiscopal. Ils méritent l'attention des artistes et des archéologues.

Une commission pour la conservation et la restauration du retable

La Société archéologique d'Ille-et-Vilaine va œuvrer activement en faveur de la remise en valeur du retable que beaucoup appellent de leurs vœux. Un dessin de 1844 (fig. 1) et un rapport de l'architecte Jean-Baptiste Lassus en 1845, suivi d'échanges de courriers de l'administration, montrent

13. Léon DE LA SICOTIÈRE, « Rapport sur quelques tableaux et objets d'art », *Congrès scientifique de France. Congrès de Rennes, supplément à la seizième session*, septembre 1849, t. II, p. 402.

14. *Bulletin monumental*, t. XV, 1849 : Séances générales tenues à l'hôtel de ville de Rennes le dimanche 2 et le mercredi 5 septembre 1849. Séance du 2 septembre 1849. Présidence de M. le Comte de Mellet, inspecteur de la Marne. Communication de M. de la Bigne-Villeneuve, p. 344-345.

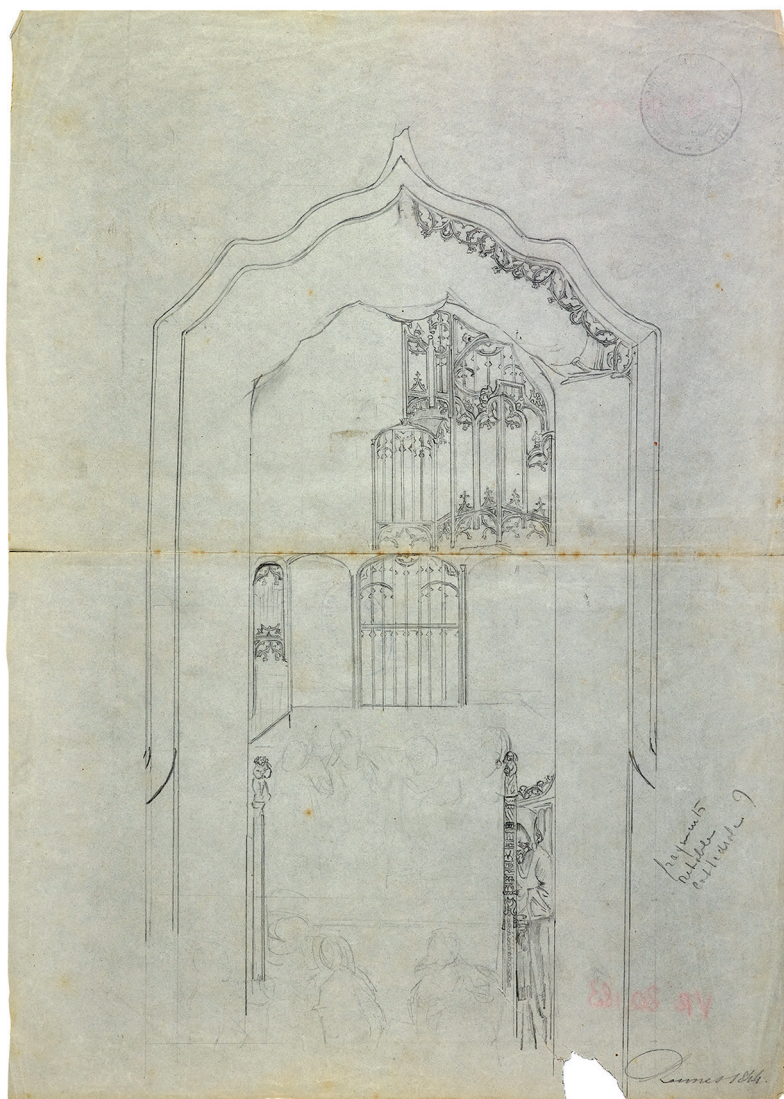


fig. 1/ Le retable, 1844, mine de plomb sur papier
 Inscription « fragments retable cathédrale ? / Rennes 1844 »
 (Rennes, musée de Bretagne, inv. 912.0043.826 5 ; © musée de Bretagne)

bien un tournant dans l'intérêt porté à ce retable alors mal conservé dans les combles de l'évêché¹⁵. Ainsi, dans un courrier du 2 juin 1845, M. Martin, garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Cultes, répond au ministre de l'Intérieur¹⁶ :

Vous verriez avec satisfaction qu'il fût possible de placer dans la nouvelle cathédrale cette décoration remarquable par la richesse de ses sculptures et qui paraît être en bon état de conservation. J'invite par lettre de ce jour, Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine à se concerter avec Mgr l'Évêque de Rennes pour m'adresser des propositions sur le sujet. Dès que je les aurai reçues je prendrai des mesures pour rendre immédiatement, s'il y a lieu, au service du culte, aux études et à l'admiration des artistes, le fragment intéressant dont je vous remercie, Monsieur et cher collègue, de m'avoir signalé l'existence.

C'est très certainement à la suite de ces injonctions du ministère que, lors des séances de février à juillet 1851, la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine crée en son sein une commission spéciale chargée d'œuvrer à l'élaboration d'un rapport sur le retable, à adresser au Comité des arts et des monuments au niveau national afin d'obtenir des fonds pour sa restauration¹⁷. L'un des membres de cette commission, Louis de Monthuchon, fournit des

15. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Charenton-le-Pont), dossier de protection du retable : courrier du 24 février 1845 de Jean-Baptiste Lassus au ministre de l'Intérieur, appelant l'attention sur le retable ; rapport à la Commission des monuments historiques par Prosper Mérimée, séance du 3 avril 1845, indiquant que le rapport de M. Lassus sur le retable doit être transmis au ministre de la Justice et des Cultes plutôt qu'au ministre de l'Intérieur ; courrier du 14 mai 1845 du ministre de l'Intérieur adressant un extrait du rapport de Lassus au ministre de la Justice et des Cultes ; courrier du 2 juin 1845 (aussi conservé aux Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 V 671) de M. Martin, garde des Sceaux, ministre secrétaire d'État au ministère de la Justice et des Cultes, au ministre de l'Intérieur, lui indiquant qu'il envoie un courrier au préfet d'Ille-et-Vilaine pour qu'il se concerte avec l'évêque de Rennes afin de lui adresser des propositions pour la remise en place du retable dans la cathédrale.

16. *Ibid.*

17. *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 1844-1857, séance du 12 février 1851, p. 57 : « La Société, adhérant aux conclusions des préopinants, s'associe au vœu de M. Aussant, et témoigne qu'elle fera tout son possible pour obtenir la conservation de la chapelle Saint-Yves. Un vœu analogue est aussi adopté, relativement au beau retable en bois doré qui provient de l'ancienne Cathédrale de Rennes, et que Monseigneur l'évêque a fait déposer à l'évêché. M. Le Gall pense que l'on pourrait solliciter, au nom de la Société Archéologique, un secours du ministre pour le rétablissement de ce remarquable monument de sculpture sur bois. La Société prie en conséquence M. Aussant de s'entendre avec Monseigneur, et d'adresser au Comité des Arts et Monuments un rapport sur le retable en question, accompagné de dessins, si la chose est possible ». *Ibid.*, séance du 12 février 1851, p. 58 : « M. Aussant entretient l'assemblée du vœu formulé lors de la dernière séance, relativement au retable déposé à l'évêché : il a vu à ce sujet Mgr l'évêque, qui lui a exprimé le vif désir que la Société Archéologique s'occupe du rétablissement de ce magnifique monument de sculpture. En conséquence, sur la proposition de M. Delabigne-Villeneuve, le soin de restaurer ou tout au moins de conserver le retable en question est confié à une Commission spéciale composée de MM. Brune, Lesbaupin et de Monthuchon, laquelle se mettra en rapport avec le Comité des Arts et Monuments. »

dessins et croquis pour appuyer la demande¹⁸ (fig. 2-3). C'est aussi probablement dans le contexte de cette commission qu'un daguerréotype figurant le relief du « mariage de la Sainte-Vierge et de St Joseph », issu du retable, est « offert en 1851 par Mr Lesbaupin au nom de M. le chanoine Brune à la Société d'arch[éologie] »¹⁹. Cependant, l'opportunité de remettre en valeur le retable fait débat au sein même de la Société archéologique, du fait de son état lacunaire. Ainsi, lors de la séance du 11 juin 1851²⁰ :

[M. de Monthuchon] ajoute que dans son opinion, la réparation et le raccordement de diverses pièces de cet intéressant monument lui semblent impossibles, attendu qu'il a reconnu, après une étude attentive, qu'il manque au moins deux panneaux entiers ; il pense donc qu'avant de s'adresser au Comité des arts et monuments, la Société devra examiner qu'il y a possibilité de tirer un parti quelconque des

Ibid., séance du 14 mai 1851, p. 62-63 : « M. Delabigne-Villeneuve a la parole pour des interpellations à MM. les membres de la Commission nommée dans la séance du 12 mars dernier, afin de dessiner le retable de la vieille cathédrale et d'adresser un rapport au Comité des Arts et Monuments. M. Delabigne-Villeneuve désire savoir si la Commission a pu s'occuper de préparer ce travail. Des explications données par MM. Lesbaupin, de Monthuchon et Brune, il résulte que les circonstances n'ont pas permis jusqu'à présent de donner suite à la résolution arrêtée précédemment. La Commission est invitée à mettre la main à l'œuvre dès qu'elle le pourra. M. Aussant rappelle qu'il s'agit tout simplement de faire un rapport appuyé de quelques croquis. M. Lassus ayant annoncé que le ministre était disposé à accorder des fonds pour réparer ce retable. »

18. *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 1844-1857, séance du 11 juin 1851, p. 63 : « M. de Monthuchon, membre de la Commission chargée du rapport sur l'ancien retable de la vieille cathédrale, en présente à l'assemblée plusieurs croquis de détail. »

Ibid., séance du 9 juillet 1851, p. 66 : « M. Lesbaupin, membre de la Commission nommée pour s'occuper des moyens de conserver le retable de l'ancienne cathédrale, lit un excellent rapport destiné à être adressé au Ministre, à l'appui d'une demande de fonds. Des dessins de l'ensemble et des principaux détails du monument, exécutés par M. de Monthuchon, sont déposés et devront être joints au travail de M. Lesbaupin. M. Aussant insiste pour que le rapport soit adressé prochainement au ministre ; et sur l'observation de M. Lesbaupin, qu'il est nécessaire de s'entendre au préalable avec l'autorité ecclésiastique, la Société charge M. Aussant de se concerter avec Mgr l'Évêque. »

19. Rennes, bibliothèque des Champs libres, ms 1452, *Catalogue raisonné du musée de la Société d'archéologie du Département d'Ille-et-Vilaine* : « 178. 666. Le mariage de la Sainte-Vierge et de St Joseph, photographie sur plaque par le daguerréotype reproduisant une scène du retable en bois peint et doré qui ornait le grand autel de l'ancienne cathédrale de Rennes. Offert en 1851 par Mr Lesbaupin au nom de M. le chanoine Brune à la Société d'arch. Ce beau retable que l'archevêché de Rennes possède actuellement (placé dans une chapelle de la nouvelle cathédrale) date du commencement du XVI^e siècle. Il se compose de trois pièces admirablement sculptées, un panneau central et deux panneaux latéraux moins élevés, surmontés chacun de clochetons fouillés avec détail. Au-dessous sont quelques épisodes de la vie de la Sainte-Vierge, malheureusement bien des places sont vides néanmoins telle qu'elle existe cette sculpture est certainement la plus belle en ce genre qui existe dans le diocèse » (Auguste ANDRÉ, *Catalogue raisonné du Musée d'archéologie et de céramique et du Musée lapidaire de la ville de Rennes*, Rennes, 1876, p. 317, n° 1117).

20. *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 1844-1857, séance du 11 juin 1851, p. 64.

débris subsistants. M. Aussant ne partage pas la manière de voir du préopinant ; il croit, au contraire, qu'une restitution à peu près complète du retable, sinon une restauration qui coûterait plusieurs milliers de francs, est chose très-possible. Il demande du reste que la Commission, au nom de laquelle M. de Monthuchon a présenté des dessins du retable, ne s'arrête pas en si bonne voie, mais qu'après une étude approfondie de l'ensemble des panneaux elle se prononce sur la question de savoir si un raccordement est possible dans une certaine mesure. M. le Président s'associe au vœu exprimé par M. Aussant, et prie l'honorable membre de vouloir bien s'adjoindre à la Commission.

L'ambition de retrouver les parties manquantes du retable en vue de le recomposer et de l'exposer anime bientôt la société savante et Jules Aussant en particulier²¹.

Collection, collecte et collationnement : la Société archéologique en quête des éléments du retable

Les membres de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine étaient pour beaucoup d'entre eux également collectionneurs. Au fil des réunions de la Société, consignées dans les bulletins, ils tentent d'attribuer au retable des sculptures qu'ils détiennent ou qu'ils ont vues chez des brocanteurs ou collectionneurs, dans le but de les rendre à ce monument²². Jules Aussant, que nous avons déjà cité comme président de la Société, joue un rôle particulièrement actif pour tenter de réattribuer au retable les éléments dispersés. Il est l'un de ces érudits éclectiques tels qu'en a créé le XIX^e siècle. Issu d'une ancienne famille rennaise appartenant à l'élite locale depuis le XVII^e siècle, il est né en 1805 d'un père médecin et perpétue cette carrière après des études à la faculté de médecine de Paris. Il devient docteur le 7 janvier 1828 grâce à une thèse sur *Les affections de l'âme considérées dans leurs rapports avec l'hygiène et la thérapeutique*. Il siège au conseil municipal de Rennes à partir de 1852 et pendant vingt ans. Parallèlement à sa carrière de médecin, il est nommé directeur honoraire des musées de la Ville en 1855. Le maire

21. Gabrielle MONTARNAL, *Les conservateurs collectionneurs...*, 2004, *op. cit.*, p. 14 : « C'est ainsi que le docteur Aussant lors de la séance de février 1852 insiste sur la nécessité impérieuse de restaurer le retable provenant de l'ancienne cathédrale de Rennes. Il n'hésite pas à s'entretenir avec l'évêque de Rennes sur le sort du retable comme l'atteste son intervention dans la séance du 12 mars 1855 où il fait part du "vif désir [de Mgr l'évêque] que la Société archéologique s'occupe du rétablissement de ce magnifique monument de sculpture" qui vient d'être déposé à l'évêché » ; *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 1844-1857, p. 58.

22. *Annales de l'église de Rennes, 1858-1980*, *op. cit.*, année 1883, p. 74 : « ce retable [...] fut remis à la disposition de l'évêque après le rétablissement du culte. On le déposa alors dans un coin de l'église Saint-Melaine [Notre-Dame en Saint-Melaine] où nous l'avons vu reposant à terre dans le fond de la chapelle Saint-Louis, entassé par morceaux et exposé à la rapacité des amateurs indécents qui en emportaient souvent des débris dont plusieurs ont été retrouvés plus tard chez des marchands de vieilleseries. »

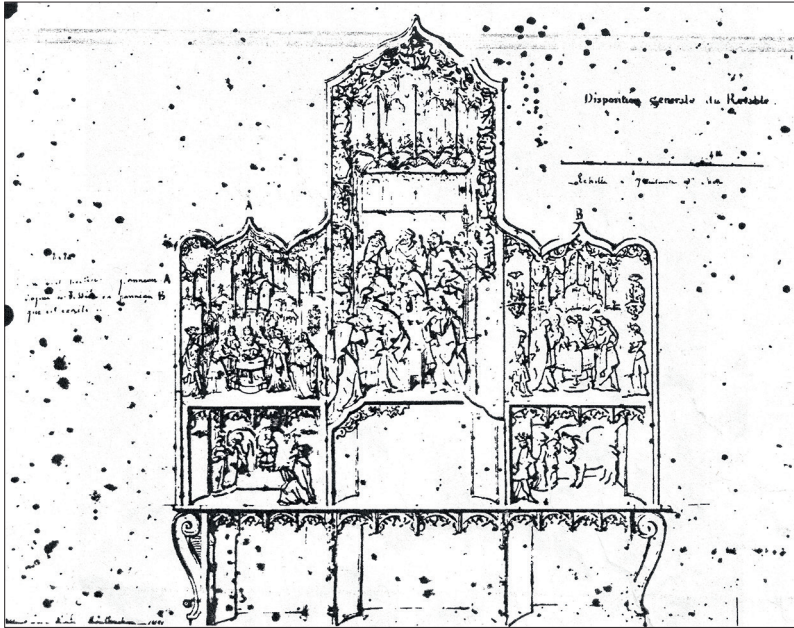


fig. 2/ *Le retable, 1851, Louis de Monthuchon, Rennes, musée de Bretagne*
(reproduit dans Gildas Durand, « Retables flamands et statuaire bretonne,
la notion d'expansion artistique aux ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles »,

Le serment des Horaces, revue d'art internationale, n° 3, Paris, automne 1989-hiver 1990, p. 154)

Ange de Léon des Ormeaux le charge d'organiser l'installation du musée dans le Palais universitaire. Cette institution regroupe la galerie de tableaux, estampes et dessins, le musée de sculpture et le musée d'archéologie. Cette fonction lui permet de donner libre cours à son goût pour l'art et la connaissance historique. En effet, comme beaucoup de directeurs de musées à cette époque, Jules Aussant est aussi collectionneur : sa collection est remarquée dès 1844 dans le premier Congrès archéologique de l'Association bretonne et décrite en 1849 dans le Congrès scientifique de Rennes²³. Il possédait une très vaste galerie de tableaux²⁴, une collection d'antiquités, de numismatique

23. Association bretonne, *Comptes rendus et procès-verbaux*, 1844, Rennes, 1844-1846 ; Léon DE LA SICOTIÈRE, « Rapport sur quelques tableaux et objets d'art », 1849, *op. cit.*, p. 396-401 ; Auguste ANDRÉ, « Notice biographique... », 1873, *op. cit.*, p. 518 ; Gabrielle MONTARNAL, *Les conservateurs collectionneurs...*, 2004, *op. cit.*, p. 15.

24. Gabrielle MONTARNAL, *Les conservateurs collectionneurs...*, 2004, *op. cit.*, p. 16. Voir Constant HOULBERT, *Le Musée d'Histoire naturelle de la ville de Rennes, guide historique et descriptif, origines et accroissement des principales collections (1794-1928)*, Rennes, Oberthur, 1933 : « en 1854, Aussant avait fait placer, dans le Musée, sa magnifique collection de tableaux, avec cette clause que la Ville en deviendrait propriétaire après sa mort ».



fig. 3/ Le retable, 1851, crayon graphite et encre sur papier
Inscription « L. de Monthuchon. 1851 »
 (Rennes, musée de Bretagne, inv. 2016.0000.3074; © musée de Bretagne)

et de curiosités, une collection d'histoire naturelle et beaucoup de céramiques (la salle de céramiques du musée s'est appelée salle Aussant après sa mort)²⁵. À la fin de sa vie, il dépose au musée une sélection de sa collection de tableaux²⁶ et d'autres objets, puis ses héritiers poursuivent les donations après son décès en 1872.

C'est au sein de la Société archéologique qu'Aussant va principalement mener son combat pour la réunion des éléments du retable, et pour l'exposition de cette œuvre au musée puis à la cathédrale. Pour l'anecdote, on peut se demander si c'est dans le cadre de cette quête des reliefs du retable de Rennes qu'il se rend en Belgique en 1855, comme en témoigne un passeport (fig. 4 a-b) conservé à la bibliothèque des Champs libres à Rennes²⁷. Bien que sa collection ne comporte que très peu de sculptures, il possède au moins deux reliefs du retable. Lors de la séance du 12 février 1851, « M. Aussant appelle l'attention de l'assemblée sur une statuette de saint Joseph, en bois doré, qu'il a apportée pour donner une idée du style des figurines composant les groupes de l'ancien retable de la Cathédrale ». Il est précisé : « Celle-ci pourtant n'en faisait pas partie : elle est venue entre les mains de M. Aussant du fond de la Bretagne. »²⁸ Cette dernière phrase laisse supposer que ce relief lui appartenait personnellement, hypothèse confirmée par l'étiquette « Aussant » (fig. 5 a-b) au dos de l'œuvre. Ce relief regagne sa place au sein du retable plus tard, certainement après le don de ses collections au musée vers 1872.

Lors de la séance du 8 mai 1866²⁹, Aussant présente la Vierge de la Nativité (fig. 6-7) : « De grandes analogies de dessin et d'expression font penser à M. Aussant que cette statuette devait faire partie de celles qui décoraient l'ancien retable de la cathédrale de Rennes. Elle représentait sans doute, au milieu des sujets du soubassement de ce retable, la Sainte Vierge en adoration devant le berceau de l'Enfant Jésus. » Aussant donne ce relief au musée en 1871 ; il est resté au musée des beaux-arts de Rennes jusqu'à

25. Gabrielle MONTARNAL, *Les conservateurs collectionneurs...*, 2004, *op. cit.*, p. 19-20. Il existe plusieurs catalogues imprimés du musée des beaux-arts de Rennes (1859, 1863, 1876, 1884). La collection d'Aussant a été entièrement détaillée dans le catalogue de 1876.

26. Gabrielle MONTARNAL, *Les conservateurs collectionneurs...*, 2004, *op. cit.*, p. 25 : la sélection des tableaux de la collection d'Aussant déposés aux musées à partir de 1855 a été réalisée par une « commission qui se composait de M. Taslé, de M. Jonigeon, professeur à l'école municipale de dessin et de M. Goudart peintre restaurateur », selon le double critère : « l'intérêt pour le public et pour l'étude », ceci à la demande du donateur qui se félicite que les œuvres choisies appartiennent « presque toutes à des époques, à des écoles ou à des maîtres qui ne sont pas du tout ou qui ne sont pas suffisamment représentés dans la collection de la ville » (Arch. mun. Rennes, 5 R 2 : « brouillon du rapport non daté [...] rédigé par J. Aussant »).

27. Bibliothèque des Champs libres, ms 1351/02 : passeport pour la Belgique du 5 juillet 1855 pour Jules-François Aussant. Il réside alors à Paris, rue Richelieu.

28. *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 1844-1857, séance du 12 février 1851, p. 58.

29. *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. VII, 1870, p. LX.



fig. 4 a-b/ Passeport de Jules Aussant pour la Belgique, 5 juillet 1855
(bibliothèque des Champs libres, Rennes, ms 1351/02)



fig. 5a/ Étiquette au dos avec l'inscription «AUSSANT»
(© CRRCOA, Vesoul)



fig. 5b/ Joseph, compartiment de la Présentation au Temple
(© CRRCOA, Vesoul)



fig. 6/ Vierge de la Nativité avant restauration

(dépôt du musée des beaux-arts de Rennes ; don Jules Aussant, 1871, inv. 871.5.2 ; © CRRCOA, Vesoul)



fig. 7/ Vierge de la Nativité après restauration, dans le compartiment de la Nativité
(dépôt du musée des beaux-arts de Rennes ; don Jules Aussant, 1871, inv. 871.5.2 ;

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire et Patrimoine, ADAGP, 2018/Jérôme Mongreville)

la dernière restauration du retable (2016-2018), à l'occasion de laquelle le musée a consenti son dépôt pour que la Vierge regagne le compartiment de la Nativité³⁰ (fig. 8).



fig. 8/ *Compartiment de la Nativité*

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire et Patrimoine, ADAGP, 2018/Jérôme Mongreville)

D'autres reliefs détachés du retable sont exposés lors des séances mensuelles de la Société archéologique. Les membres de cette société savante y présentaient des objets provenant des collections du musée ou de leurs propres collections. Ainsi, lors de la séance du 12 décembre 1855, Aussant présente « deux statuettes en bois doré d'un travail remarquable. Ces figures ont appartenu au retable qui ornait le maître-autel de l'ancienne cathédrale de Rennes, et dont les principales parties sont déposées dans une salle de décharge, à l'évêché. » Il évoque de plus « un groupe et quelques figures détachées » qui sont « entre les mains d'un artiste distingué, qui veut bien en faire l'abandon, comme M. Aussant propose de le faire lui-même pour ce qu'il possède, le jour où ce retable [...] sera exposé convenablement quelque part »³¹ ; ou encore, lors de la séance du 12 novembre 1856, « [...] deux

30. Ce relief figure notamment dans le *Catalogue du Musée...* de 1876, p. 317, sous le numéro 1118 : « La Sainte Vierge à genoux en prière, les mains jointes pour recevoir la salutation angélique (Luc, c. 1, v. 28). Pièce d'un ancien retable à peu près semblable à celui de la cathédrale de Rennes. Bois sculpté, peint et doré. – Donné en 1871 par le Dr Aussant au musée de la ville. – H. 0^m38. L. 0^m25. »

31. *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 1844-1857, séance du 12 décembre 1855, p. 117.

fragments de sculpture en bois [...] dont le costume et le faire sont incontestablement identiques à ceux du retable [...]»³². Comme l'iconographie de ces éléments n'est pas précisée, on ne sait pas de quels reliefs il s'agit. En revanche, est présenté également lors de cette séance le groupe bien identifié de l'Assomption (fig. 9) dont il nous est dit que «M. Doussault était devenu possesseur, et qu'il veut bien restituer au Musée pour le réunir au reste du retable». Monthuchon doute de l'attribution de ce relief au retable mais Aussant en est certain. Deux mois plus tard, lors de la séance du 14 janvier 1857, Alfred Ramé confirme l'attribution de ce groupe au retable pour des raisons stylistiques et aussi en raison des deux anneaux au dos du relief qui s'insèrent parfaitement dans les attaches prévues sur la caisse du retable³³. On apprend lors de cette séance que le retable est déposé au musée³⁴, «dont il sera assurément une des pièces les plus importantes». Les efforts de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine ont donc porté leurs fruits.

Le retable remonté au musée

Les membres de la Société archéologique Aussant, Ramé et l'évêque Brossays Saint-Marc jouent un rôle particulièrement actif dans la concrétisation du projet de remontage du retable, au musée tout d'abord et à la cathédrale ensuite.

L'état de morcellement et de dégradation où se trouve ce monument, et l'impossibilité de songer, en raison de la dépense que cela occasionnerait, à sa restauration complète, ne permettent en aucune manière de le placer dans une église ou une chapelle; mais il pourrait,

32. *Ibid.*, séance du 12 novembre 1856, p. 134.

33. *Ibid.*, séance du 14 janvier 1857, p. 136 : «M. Ramé ajoute à sa communication quelques observations sur le groupe donné par M. Doussault, et confié à M. Aussant pour être réuni au reste du retable. Ce groupe, représentant l'Assomption de la Vierge, avait paru à quelques membres de la Société appartenir à un autre style, révéler un autre ciseau que les autres parties du retable; on ne voyait pas bien d'ailleurs à quelle place il pouvait s'adapter. Ces doutes ne sauraient subsister dans l'opinion de M. Ramé. Le groupe en question ne peut être attribué, selon lui, à une autre école que le reste de la composition, à laquelle d'ailleurs, il appartient évidemment, puisque deux anneaux fixés à la face postérieure de ce fragment correspondent parfaitement à deux crampons qui existent dans le morceau principal, au-dessus de la scène qui représente la mort de la Vierge. Ce groupe de l'Assomption dominait et couronnait l'ensemble de la composition. La Société ne saurait, au reste, mieux apprécier ces diverses considérations qu'en ayant sous les yeux le monument lui-même, et sur l'invitation de M. le Président, elle se transporte dans la salle du musée où est déposé le retable.»

34. *Ibid.*, p. 136-137 : «M. Ramé annonce que Mgr l'Evêque a bien voulu confier, à titre de dépôt au Musée de la ville, l'ancien retable de la cathédrale, conservé à l'évêché, et que ce dépôt a été effectué par ses soins et ceux de M. Aussant. [...] Quoi qu'il en soit de la provenance de ce beau morceau, la Société ne s'en félicite pas moins de le voir déposer dans la collection du Musée Archéologique, dont il sera assurément une des pièces les plus importantes [...] La Société ne saurait, au reste, mieux apprécier ces diverses considérations qu'en ayant sous les yeux le monument lui-même, et sur l'invitation de M. le Président, elle se transporte dans la salle du musée où est déposé le retable.»



fig. 9/ L'Assomption

(© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire et Patrimoine, ADAGP, 2018/Jérôme Mongreville)

après un travail de simple consolidation, être transporté dans un musée, dont il serait sans doute le principal ornement. Pour que ce but soit atteint, Mgr l'Évêque a bien voulu promettre de déposer provisoirement, et toute garantie de propriété étant maintenue au diocèse, les parties de ce retable confiées à sa garde³⁵.

Cette citation issue de la séance du 12 décembre 1855 traduit bien les hésitations des membres de la Société archéologique, qui, conscients de la valeur artistique du retable, oscillent entre la volonté de le mettre en valeur et celle de le considérer uniquement comme objet d'étude au vu de son état fragmentaire. La transition de l'œuvre par le musée de Rennes va permettre de faire connaître le retable et effectivement de mieux l'étudier et le recomposer. Lors de la séance du 11 mars 1857³⁶

M. Aussant [...] entretient l'assemblée des mesures à prendre pour la conservation et la mise en place du retable de l'ancienne cathédrale. Pour contribuer aux frais nécessaires des réparations indispensables, M. Aussant offre d'employer une petite somme, reliquat des fonds recueillis pour la dépense du Congrès scientifique de France, tenu à Rennes en 1849, et dont l'affectation lui est abandonnée. La proposition de M. Aussant ayant été adoptée, MM. Ramé et Hérault³⁷ lui sont adjoints pour en surveiller l'exécution.

Ramé, avocat et membre actif de la SAIV, et Aussant, ont rédigé un document qui nous est aujourd'hui très précieux pour la connaissance de l'état du retable au milieu du XIX^e siècle : il s'agit d'une description de l'ensemble de ses reliefs au moment où il entre au musée pour y être exposé, entre la fin de l'année 1856 et le début de l'année 1857. Ce document permet de faire le lien entre la quête des reliefs dispersés mentionnés dans les séances de la SAIV et la reconstitution concrète de l'œuvre à partir des éléments conservés et retrouvés. On peut de plus confronter cette description avec une photographie qui montre le retable remonté (fig. 10), certainement à la suite des investigations et hypothèses des membres de la Société archéologique. Cette photographie ne montre pas la prédelle, ce qui corrobore les propos de la description indiquant qu'elle est vide : « 1^o Un soubassement général de 3 m de longueur et de 0,84 de hauteur divisé en trois compartiments. Ce soubassement est fort délabré ; il n'en reste que la charpente et les cadres, en fort mauvais état, de chaque scène. Le fond, tous les ornements d'architecture et tous les personnages ont disparu. »³⁸

35. *Ibid.*, séance du 12 décembre 1855, p. 117.

36. *Ibid.*, séance du 11 mars 1857, p. 138.

37. Jean-Julien Hérault, sculpteur à Rennes, est intervenu sur le retable en 1857 avant son exposition au musée (voir citation référencée en note 40).

38. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 9 J 1 (fonds Ramé) ; document transcrit dans Sophie GUILLOT DE SUDIRAUT, *Le retable anversoïis de la cathédrale de Rennes...*, 2019, *op. cit.*, p. 75. Dans le fonds Ramé, on trouve également des notes manuscrites d'essais de déchiffrement des inscriptions présentes sur les vêtements de certains des personnages du retable.



fig. 10/ Le retable vers 1857, photographie

(Rennes, musée de Bretagne, inv. 2014.0000.311 ; © musée de Bretagne)

À la fin de sa description, Ramé rappelle que « plusieurs statuettes provenant du même retable mais distraites depuis de longues années ont été données ou déposées au Musée par leurs possesseurs actuels en vue de combler le plus de lacunes qu'il était possible. Elles reprendront leur ancienne place quand ce travail de reconstitution des différentes scènes sera entrepris, mais dans le cas où le retable viendrait à être réclamé et enlevé du Musée elles seront détachées de nouveau et leurs possesseurs actuels les reprendront dans leurs collections ». Si l'on prend l'exemple du relief de l'Assomption dont il est question lors de la séance du 12 février 1856, la description de Ramé et la photographie concordent encore : Ramé mentionne dans les pièces détachées du retable ce « groupe de la Vierge enlevée au ciel par quatre anges », qui est également présent sur la photographie : on peut conclure que M. Doussault a bien cédé son relief au retable (est-ce

le peintre Charles Doussault³⁹ ?) La description du retable a donc certainement servi de base à son remontage dans le musée, dont la photographie semble nous donner le résultat. Deux copies de la description du retable en 1857 sont conservées⁴⁰. Celle des Archives municipales de Rennes est datée du 11 janvier 1857 et augmentée des signatures de Ramé, Aussant, du maire de Rennes et d'une note marginale indiquant que « le 17 janvier, les objets ont été retirés du musée et livrés à M. [...], commissaire-priseur, à Paris, sur ordre de Mgr l'archevêque ».

Brossays Saint-Marc nourrit de grandes ambitions pour la cathédrale. Après sa venue à Rennes en 1858, l'empereur Napoléon III accède à son vœu : en 1859, Rennes est en effet érigée en archevêché. La cathédrale de Rennes ne dépend désormais plus du siège de Tours mais devient cathédrale métropolitaine, dominant les diocèses bretons. L'archevêque engage des sommes importantes pour commander des vêtements liturgiques et objets du culte et pour modifier le décor intérieur de la cathédrale, ce qui expliquerait la tentative de vente du retable à Paris en 1857 afin d'en retirer de l'argent pour financer son grand dessein. Cet épisode semble correspondre au récit de la chronique des *Annales de l'église de Rennes*, qui explique qu'en vue de financer les travaux de décor de la cathédrale, Brossays Saint-Marc⁴¹ :

[...] envoya à Paris pour y être vendus, une partie de ses objets d'art et de ses bijoux et il crut pouvoir en faire autant du précieux retable. Mais n'en ayant pas trouvé le prix qu'il attendait, il le fit revenir à Rennes et le mit en dépôt au Musée, d'où il fut transporté chez M. Hérault, sculpteur, pour y faire quelques restaurations les plus urgentes, et enfin installé dans la chapelle Saint-Melaine à la Métropole [cathédrale], où on peut le voir maintenant et où il attend une restauration plus complète.

Le retable installé à la cathédrale

Fort heureusement pour Rennes, le retable n'est pas vendu, et mieux encore, il trouve bientôt place au sein de la cathédrale, dans la chapelle

39. Emmanuel BÉNÉZIT, *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs* [...], 4^e éd., Paris, E. Gründ, 1999, t. 4, p. 710 : « DOUSSAULT Charles. Né à Fougères (Ille-et-Vilaine), XIX^e siècle. Français. Sculpteur, architecte et peintre. Orientaliste. Élève d'Achille et Eugène Devéria. Ayant beaucoup voyagé en Orient, il exposa au Salon de Paris, de 1834 à 1870, des toiles empruntées à ses souvenirs. On cite de lui : *Paysans bulgares* ; *Bords de l'Eurotas* ; *L'Acropole d'Athènes* ; *Église du Saint-Sépulcre* ; *Jardin des Oliviers* ; *L'Illis et le Mont Licabethus*, à Athènes. Le musée de Nantes conserve une statue de lui : *Danseuse antique*. »

40. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 9 J 1 ; Arch. mun. Rennes, 113 (même document signé A. Ramé, J. Aussant et daté du 11 janvier 1857, signé par le maire de Rennes) ; document transcrit dans Sophie GUILLOT DE SUDRAUT, *Le retable anversois de la cathédrale de Rennes...*, 2019, *op. cit.*, p. 75.

41. *Annales de l'église de Rennes*, année 1883, *op. cit.*, p. 74 ; cité dans *La cathédrale Saint-Pierre de Rennes, guide du visiteur*, Rennes, impr. Simon, 1980, p. 7.

latérale Saint-Melaine, après avoir été exposé à l'hôtel de ville en septembre 1872 « comme pièce principale de [l'] exhibition »⁴². Aussant a joué un rôle majeur dans la recomposition du retable par son œil aiguisé qui lui a permis d'attribuer les reliefs au retable et par le rôle politique de ses fonctions de directeur du musée : à quelques mois près, il ne verra jamais le retable dans la cathédrale ni son exposition à l'hôtel de ville en septembre 1872, puisqu'il meurt le 18 juin de cette année. C'est Brossays Saint Marc, celui-là même qui avait tenté de vendre le retable quelques années auparavant, qui « a donné des ordres pour que le chef-d'œuvre du ^{xvi}^e siècle trouve place dans sa métropole, si splendidement et si artistement restaurée »⁴³. Le retable a ainsi trouvé la place que pressentait Jean-Baptiste Lassus dans son rapport de 1845 destiné à attirer l'attention de l'administration sur cette œuvre insigne⁴⁴ :

[...] le rétable est sans contredit un des plus grands et des plus importants que j'ai vus et il serait très désirable qu'il pût être replacé dans l'une des chapelles de la cathédrale, Monseigneur l'Évêque de Rennes le désire vivement et m'a prié d'appeler l'attention de votre Excellence sur ce fragment intéressant, seul reste des riches décorations dispersées en 1749, lors de la démolition de l'ancienne cathédrale de Rennes. Malheureusement la menuiserie peinte ou les volets n'existent plus, mais tout le reste est dans un état de conservation remarquable, il y aurait réellement peu de dépense à faire pour replacer ce retable dans une des chapelles de la cathédrale, seulement il faudrait nécessairement l'élever sur un autel ; il est vrai que cet autel pourrait être fort simple et la cathédrale est dans le style de St Sulpice, de St Roch et je ne pense pas qu'il soit convenable d'y placer un autel gothique même pour supporter un rétable dans ce style.

Lassus suggère à la fin de son courrier de demander « un projet et un devis à Monsieur Langlois architecte du Département ». En 1872, en effet⁴⁵, l'architecte Charles Langlois œuvre activement au nouveau décor de la cathédrale de Rennes, avec les peintres Auguste-Louis Jobbé-Duval pour la voûte et Alphonse Le Hénaff pour les scènes figurées⁴⁶, mais il est également chargé d'installer le retable dans la chapelle Saint-Melaine. Il crée pour ce faire une structure néogothique au sein de laquelle la prédelle est placée en devant d'autel (fig. 11). Ces ajouts néogothiques ont été enlevés

42. *Compte rendu de l'exposition artistique et archéologique ouverte à l'Hôtel-de-Ville de Rennes [...] à l'occasion du concours régional, septembre 1872*, Rennes, Librairie générale Verdier, 1872, p. 65-69.

43. *Ibid.*, p. 67.

44. Voir note 15.

45. La date de 1872 est avancée au regard de plusieurs écrits du dernier tiers du ^{xix}^e siècle et du ^{xx}^e siècle, mais la date précise de l'installation du retable dans la chapelle Saint-Melaine n'est pas connue à ce jour.

46. Charles Langlois commence à travailler à la cathédrale en 1846. Son projet de nouveau décor intérieur est approuvé en 1867.

à l'occasion de la dernière restauration (2016-2018) et la prédelle placée sur un autel, dans une configuration plus proche de celle de ces retables à l'origine (fig. 12). Langlois complète également les éléments de décor manquants en noyer (dais, pinacles...), qui ont, eux, été conservés lors de la restauration car conformes aux décors d'origine subsistants. L'ajout de la structure néogothique, qui va à l'encontre de ce que préconisait Lassus en 1845 lorsqu'il évoquait le style de Saint-Sulpice et Saint-Roch pour être en harmonie avec la cathédrale, montre que le retable est assimilé au style gothique : lors des réunions de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, l'attribution et la datation du retable font l'objet d'hypothèses variées.

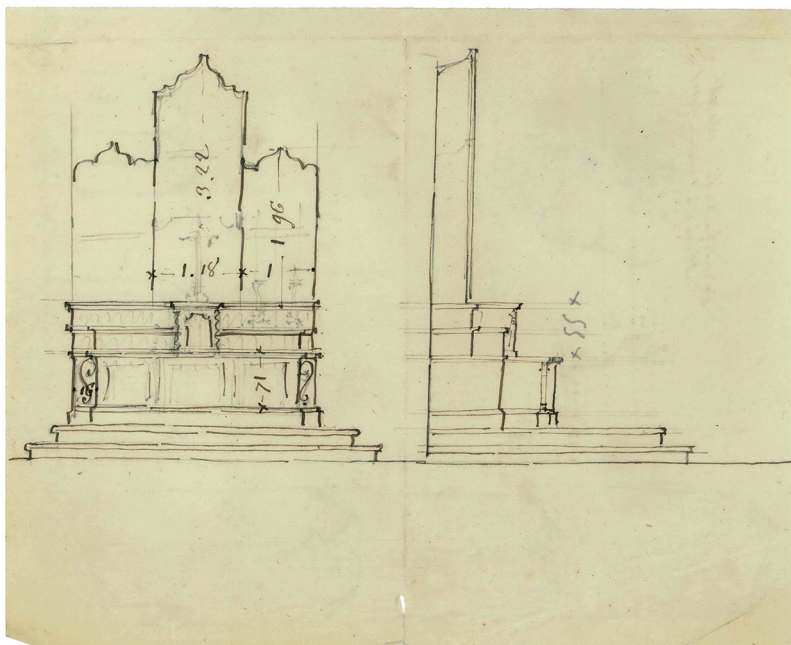
Débats d'histoire de l'art

Comme son nom l'indique, une société savante est le lieu de débats visant à parfaire la connaissance des sujets abordés. S'agissant du retable, les comptes rendus des séances font état des questionnements sur l'identification de l'œuvre au XIX^e comme au XX^e siècles. Si Lassus ne vise pas très juste dans son rapport de 1845 en indiquant que « la physionomie et les costumes de tous les personnages rappellent complètement le caractère breton », son intérêt pour le retable est déjà largement symptomatique du renouveau du goût pour le Moyen Âge, surtout lorsqu'on se souvient qu'il est avec Eugène Viollet-le-Duc l'un des chantres et pionniers de l'architecture néogothique en France.

L'intérêt pour le retable au sein de la SAIV s'inscrit aussi tout naturellement dans le renouveau du goût pour l'art du Moyen Âge, dans la lignée des écrits d'Adolphe Didron, Victor Hugo ou encore Viollet-le-Duc. C'est en effet dans les années 1840 que le retable est remarqué par les sociétés savantes, ce qui correspond fort bien à la généralisation du style néogothique en architecture comme pour les objets mobiliers. L'orfèvrerie commandée par Brossays Saint-Marc à Charles-Eugène Trioullier est emblématique de ce retour au style gothique, qui confine à l'éclectisme en faisant appel à de multiples références. Le retable est la seule œuvre du XVI^e siècle exposée à la cathédrale de Rennes, dans la mesure où, à l'exception de la façade, elle a été reconstruite au XIX^e siècle et n'a pas conservé de vestiges plus anciens. Son installation en ce lieu en 1872 y introduit donc un style apprécié des amateurs et des collectionneurs, dont les membres de la SAIV font partie.

Dans la séance du 14 janvier 1857, Ramé explique que « quelques personnages manquent complètement, mais il ne serait pas impossible de les rétablir en prenant pour modèle le retable de Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris, dont la composition semble être entièrement identique. On pourrait aussi se guider sur une *séquence* du XV^e siècle, dont les principaux traits se rapportent parfaitement au même sujet. »⁴⁷ À l'heure où le retable n'est pas

47. *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 1844-1857, séance du 14 janvier 1857, p. 136.



*fig. 11/ Projet pour l'installation du retable dans la cathédrale de Rennes
crayon graphite et encre sur papier; Charles Langlois*

(© Arch. mun. Rennes, 20 Z 51)



fig. 12/ Le retable, salle du trésor de la cathédrale de Rennes

(cl. DRAC Bretagne, Hervé Raulet)

encore bien identifié, cette comparaison est étonnamment bien fondée dans la mesure où celui de Saint-Germain-l'Auxerrois est également anversois. Par le même biais de la comparaison stylistique, les membres des sociétés savantes cherchent à attribuer le retable à une aire géographique et un courant artistique. Dans leurs écrits, il est à trois reprises qualifié d'allemand⁴⁸, et Léon de la Sicotière⁴⁹ le rapproche même du « Saint Paul au tombeau de Saint-Sebald », sculpté par les Vischer⁵⁰. Cette intuition est assez pertinente si l'on considère que le retable anversois de Rennes (vers 1520) comme le dais en bronze entourant le tombeau de Saint-Sebald à Nuremberg (1488-1519) présentent certes des formes gothiques, mais font aussi la transition vers l'art de la Renaissance.

Le compte rendu de l'exposition de 1872 vient rétablir la vérité en ramenant le retable dans la sphère belge ou hollandaise au ^{xvi}^e siècle. La supériorité du style gothique y est évoquée par « la ligne harmonieuse des ogives », sur fond de critique acerbe du style classique⁵¹ :

Le retable en bois doré, que le goût éclairé de Mgr l'Archevêque de Rennes a permis à la Commission d'exposer, comme pièce principale de son exhibition, est du ^{xvi}^e siècle, et d'origine belge ou hollandaise. Les relations suivies de nos marins avec les Flandres, la Hollande et les provinces voisines, enrichirent la Bretagne d'une quantité considérable de ces retables, dont on ne retrouve plus, hélas ! la trace que dans les vieux inventaires, parce que le mauvais goût du ^{xvii}^e et surtout du ^{xviii}^e siècle les a malheureusement remplacés par ces grands bahuts de plâtre ou de bois, dans le style corinthien, ionique ou toscan, qui encombre encore nos églises, en aveuglant les verrières détruites et en brisant la ligne harmonieuse des ogives.

Concernant le lieu de destination de l'œuvre à Rennes, les avis divergent : tantôt la cathédrale de Rennes, tantôt la chapelle Sainte-Anne, un débat bien résumé dans la séance du 14 janvier 1857⁵² :

La provenance de cette œuvre d'art est controversée. Suivant les uns, il appartenait à la cathédrale de Rennes ; d'autres l'attribuent à la

48. LÉON DE LA SICOTIÈRE, « Rapport sur quelques tableaux et objets d'art », 1849, *op. cit.*, p. 402 : « Le caractère de ce précieux monument est tout à fait allemand et rappelle le Saint Paul au tombeau de Saint-Sebald » ; *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 1844-1857, séance du 12 décembre 1855, p. 117 ; *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. VII, 1870, p. LX, séance du 8 mai 1866 : « M. Aussant exhibe une statue de la sainte vierge en bois doré. C'est un travail allemand du ^{xvi}^e siècle. »

49. LÉON DE LA SICOTIÈRE, « Rapport sur quelques tableaux et objets d'art », 1849, *op. cit.*, p. 402.

50. Le monument en bronze qui entoure la châsse de saint Sebald dans l'église éponyme de Nuremberg a été sculpté par Peter Vischer l'Ancien (env. 1460-1529) et ses fils.

51. *Compte rendu de l'exposition artistique et archéologique ouverte à l'Hôtel-de-Ville*, *op. cit.*, p. 66.

52. *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 1844-1857, séance du 14 janvier 1857, p. 136.

chapelle Sainte-Anne, voisine de l'église Saint-Aubin. Cette dernière opinion est consignée dans une note du Dictionnaire d'Ogée ; l'autre version s'appuie sur le procès-verbal dressé avant la démolition de la cathédrale, en 1756⁵³. Ce procès-verbal est appuyé d'ailleurs d'une note de M. Carron, à la date de 1812, où il est dit que le retable de la cathédrale fut déposé à l'église Saint-Aubin.

Au ^{xx}e siècle, l'attribution du retable se précise. Classé au titre des monuments historiques par arrêté du 8 novembre 1901, il est bien identifié comme « travail flamand du ^{xvi}e siècle » sur l'inventaire de 1906 qui fait suite à la loi de Séparation des Églises et de l'État⁵⁴. En 1953, c'est à nouveau la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine qui fait progresser la connaissance de l'œuvre. Lors de la séance du 10 mars « M. Evellin présente de très belles photographies du retable Flamand de la Cathédrale de Rennes. Il a repéré sur plusieurs panneaux de ce chef-d'œuvre l'empreinte de "la main brûlée d'Anvers", déjà signalée par M. Malo-Renault père, vers 1920 : ce qui confirme l'origine flamande de ce retable du début du ^{xvi}e siècle »⁵⁵. La Société archéologique et particulièrement Émile-Louis Evellin, son vice-président, convoquent les avis des spécialistes pour démontrer l'origine flamande du retable, parmi lesquels Joseph Borchgrave d'Altena, conservateur des musées royaux d'art et d'histoire de Bruxelles. Lors de la séance du 14 avril⁵⁶

M. le Médecin-Colonel Tournier rappelle que M. Malo-Renault père avait également retrouvé la main brûlée d'Anvers sur le retable flamand de la chapelle de Kerdévot (Finistère) et concluait que ce sont les deux seuls retables signés de cet atelier qui existent en Bretagne. Melle Berhaut donne lecture d'une lettre du comte de Borchgrave d'Altena, Conservateur des Musées royaux de Bruxelles. Il précise que les "mains brûlées" sont la marque d'Anvers et tirées des "meubles" du blason de cette ville. Les retables durent être importés en grand nombre en France, en panneaux démontés ; c'était un art industriel d'exportation, souvent très inégal. Le Cte de Borchgrave prépare une étude sur le retable de Rennes.

Cette étude paraît en effet quatre ans plus tard et consacre une part importante au retable de Rennes⁵⁷. L'auteur, Joseph Borchgrave d'Altena, remercie dans son texte « le Chanoine Chuberre, archiprêtre de la cathédrale de Rennes, MM. Ch. Jeusset et Evellin⁵⁸, ainsi que Mlle M. Berhaut,

53. Voir note 3.

54. Inventaire des biens dépendant de la Fabrique de l'Église métropolitaine de Rennes dressé en exécution de l'article 3 de la loi du 9 décembre 1905, 16 février 1906.

55. *Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. LXX, 1956, p. vi.

56. *Ibid.*

57. Joseph DE BORCHGRAVE D'ALTENA, « Notes pour servir à l'étude des retables anversois », *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, Bruxelles, 1957-1958, p. 124-128.

58. Émile-Louis Evellin et Charles Jeusset étaient associés en tant que créateurs et revendeurs d'objets et ornements liturgiques à Rennes. La maison Evellin orfèvre existe toujours.

Conservateur des musées de Rennes, de leur aide très cordiale et précieuse»⁵⁹. Les «mains brûlées d'Anvers» correspondent aux marques apposées au fer brûlant sur le retable, prouvant l'origine anversoise de l'œuvre⁶⁰ : la caisse et la prédelle comportent chacune sur le côté les armoiries de la ville d'Anvers (fig. 13), à savoir le château surmonté des deux mains coupées, poinçonnées dans le bois lorsque le retable est terminé. On retrouve aussi en plusieurs endroits du retable les petites mains seules poinçonnées sur les reliefs, frappées sur les sculptures avant que la polychromie soit appliquée. Ce symbole de la main coupée évoque la légende locale du géant qui faisait payer un tribut aux bateliers de l'Escaut à Anvers et coupait la main de ceux qui ne pouvaient le verser. Il fut vaincu par Silvius Brabo, qui lui coupa la main et la jeta dans le fleuve. Au début de sa synthèse sur le retable anversois de la cathédrale de Rennes⁶¹, Borchgrave d'Altena indique qu'il a montré le retable à un groupe de la Société royale d'archéologie de Bruxelles, ce qui prouve qu'un siècle après sa redécouverte par les sociétés savantes, l'émulation suscitée par le retable se poursuit et traverse même les frontières. Le résultat des recherches menées par la Société archéologique-sur le retable en lien avec Joseph de Borchgrave d'Altena est relayé par la presse locale (notamment *Ouest-France* des 18 mars (fig. 14) et 22 avril 1953).

Le retable fait ensuite parler de lui dans la presse au moment de deux vols en 1975⁶², à la suite desquels une épaisse vitre de protection est posée, nuisant à la bonne visibilité de l'œuvre, puis du vol des trois reliefs de la prédelle en 2007 (fig. 15). L'un des trois, le Mariage dit de la Vierge (aujourd'hui considéré comme le Mariage d'Anne et Joachim) est très rapidement retrouvé sur le marché de l'art. La Conservation régionale des monuments historiques de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), représentant le ministère de la Culture, propriétaire du retable, le fait immédiatement restaurer : devant le résultat spectaculaire de l'intervention qui a permis de retrouver toute la polychromie d'origine (fig. 16) sous la patine brune (certainement posée par René Hémerly en 1959⁶³), le projet de restauration

59. Joseph DE BORCHGRAVE D'ALTENA, 1957-1958, *op. cit.*, p. 124.

60. Comme indiqué dans le compte-rendu de la séance du 14 avril, on retrouve ces marques sur le retable de la chapelle de Kerdévet à Ergué-Gabéric, également anversois. Voir Sophie GUILLOT DE SUDIRAUT, «Les retables anversois. Un art majeur des anciens Pays-Bas au XVI^e siècle», dans Sophie GUILLOT DE SUDIRAUT, *Le retable anversois de la cathédrale de Rennes...*, 2019, *op. cit.*, p. 51 ; Christine JABLONSKI, «Les retables des anciens Pays-Bas en Bretagne», *ibid.*, p. 60.

61. *Ibid.*, p. 124.

62. Henri TERRIÈRE, *Ouest France*, 21 janvier 1975. Dans le compartiment de la Nativité, une Femme portant un panier est volée entre le 1^{er} et le 13 janvier 1975, et un groupe de Deux personnages masculins le 18 février 1975.

63. René Hémerly, «maître huchier», produit un devis en date du 18 mai 1959, approuvé par l'inspecteur des Monuments historiques Pierre-Marie Auzas, mentionnant un «encausticage spécial et lustrage» qui pourrait correspondre à la couche brunâtre qui recouvrait le retable jusqu'à sa récente restauration.

de l'ensemble du retable se fait jour, accompagné d'une étude historique et documentaire qui n'avait pas encore été réalisée et que l'œuvre méritait amplement.

En effet, afin de suivre l'étude et la restauration du retable entre 2013 et 2018, puis son installation dans une nouvelle pièce dédiée au trésor de la cathédrale, la DRAC a convoqué un comité scientifique qui a approfondi et renouvelé la connaissance du retable du point de vue matériel et technique comme scientifique⁶⁴. Sophie Guillot de Suduiraut, conservatrice membre de ce comité, a poursuivi le travail commencé au XIX^e siècle par la SAIV, en retrouvant deux reliefs conservés dans des musées qu'elle a pu rapprocher du retable de Rennes par analogie stylistique et qui ont ainsi regagné l'œuvre. Ces deux reliefs sont parvenus dans les musées par le biais de collectionneurs. Un Mage, ou Membre du cortège des Mages (fig. 17), avait été donné au musée de Cluny par Jules Cloquet, médecin, en 1860. Une étiquette collée au dos du relief mentionne non seulement le donateur, mais aussi le nom d'un ex-chirurgien de la marine, Jean-Baptiste Leserrec⁶⁵ : ce dernier et Cloquet auraient-ils pu faire partie du cercle de connaissances d'Aussant, également médecin ? Le personnage a retrouvé sa place dans le compartiment de l'Adoration des Mages (fig. 18). Le deuxième relief retrouvé, une Femme portant un panier (fig. 19), avait été donné au musée Mandet de Riom par Marie-Joseph et Édouard Richard en 1979. Acquis de bonne foi par ces collectionneurs sur le marché de l'art, il s'agissait d'un des éléments volés en 1975, qui a donc été restitué au retable (fig. 20), dans le compartiment de la Naissance de Marie (fig. 21). La restauration du retable a également été l'occasion de revoir la place de certains reliefs jusqu'alors disposés de manière erronée.

64. Le comité scientifique était composé des membres suivants : Henry Masson, conservateur régional des Monuments historiques, Cécile Oulhen et Christine Jablonski, conservatrices des Monuments historiques (Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Rennes), Damien Berné, conservateur au musée de Cluny/musée national du Moyen Âge (Paris), Roger Blot, commission diocésaine d'art sacré (Ille-et-Vilaine), Philippe Bonnet et Jean-Jacques Rioult, conservateurs du patrimoine (Service de l'inventaire du patrimoine culturel, conseil régional de Bretagne, Rennes), Denis Chambet, conservateur des antiquités et objets d'art d'Ille-et-Vilaine (conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, Rennes), Anne Dary, directrice du musée et Guillaume Kazerouni, responsable des collections anciennes du musée des beaux-arts de Rennes, Olivier Weets, architecte en chef des Monuments historiques et Anne Fauchoux, architecte du patrimoine, agence Olivier Weets, Bernard Heudré, curé de la cathédrale de Rennes, Sophie Guillot de Suduiraut, conservatrice honoraire du patrimoine, musées de France, Marc Botlan, Simon Piéchaud et François Jeanneau, inspecteurs généraux du patrimoine (ministère de la Culture et de la Communication, Paris), Sophie Jugie, directrice du département des sculptures (musée du Louvre, Paris), Georges Le Bars et Marc Lemesle, ingénieurs du patrimoine, Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne (Rennes), Emmanuelle Mercier, restauratrice, chef de l'atelier d'étude et de restauration-conservation des bois polychromés (Institut royal du patrimoine artistique, Bruxelles).

65. Sophie GUILLOT DE SUDIRAUT, *Le retable anversois de la cathédrale de Rennes...*, 2019, *op. cit.*, p. 78-79.



*fig. 13/ Marque anversoise sur la caisse du retable :
le château surmonté des deux mains coupées*
(© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire et Patrimoine, ADAGP, 2018/Jérôme Mongreville)
fig. 14/ Article de Ouest-France sur le retable, 18 mars 1953 (ci-contre)

A LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE D'ILLE-ET-VILAINE

L'origine flamande du Rétable
de la Cathédrale de Rennes

Encore, de la « Nouvelle Revue de Bretagne », un article sur la famille Toudouze, par Jacques Toudouze.

M. Pocuquet du Haut-Jussé, président de la société des « Mémoires d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne », annonce l'excursion qu'il organise, pour le 13 avril, à Coutances et à l'Abbaye de Lessay : départ à 8 heures, place Saint-Melaine.

M. le président, H.-F. Buffet, archiviste en chef d'Ille-et-Vilaine, fait part de la candidature de Mme Jambon, rue Le Bastard, présentée par Mme Ladam et le Docteur Paul Hardouin. Il félicite ce dernier, ainsi que M. Evellin, de leur nomination de Chevaliers du Mérite Social.

M. Evellin fait circuler de très beaux agrandissements photographiques relatifs à quelques-uns des médaillons du superbe rétable, en bois sculpté, de la Cathédrale de Rennes, rétable présumé flamand, mais jusqu'alors, sans preuve absolument certaine.

Après un long temps de consciencieuse étude, et de renseignements pris aux sources, M. Evellin, secondé de son beau-frère, M. Jeusset, aura le mérite d'avoir identifié sans erreur possible, l'origine flamande d'une œuvre d'art, trop ignorée des Rennais.

Sur la recommandation de M. le Curé de la Cathédrale, précise M. Evellin, M. Jeusset entra en communication avec le conservateur des Musées Royaux, d'Art et d'Histoire, de Bruxelles.

Ce conservateur, membre de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles, se mit aussitôt en devoir de rechercher des photos de la pièce en question ou des reproductions et croquis de l'œuvre, avant une première restauration. Il se préoccupait également de savoir si l'on n'avait pas déjà relevé des marques d'origine et avait, en particulier, qu'il serait « fort surpris de n'y pas rencontrer les « Mains brûlées d'Anvers », persuadé qu'il s'agissait là d'un travail de leur Métropole, le style l'indiquant clairement et plusieurs œuvres du même atelier étant connues.

Ces recherches s'avèrent donc des plus intéressantes. Il s'agissait en effet de trouver la Main d'Arthevel, « Main brûlée d'Anvers ». M. Evellin avait appris que M. Thomas Lacroix, archiviste du Morbihan, avait relevé la marque de cette main, sur la terrasse du groupe isolé, au centre du tombeau de l'autel et figurant le mariage de la Vierge. Après quelques tâtonnements, cette marque fut repérée.

Pour le reste du rétable, ce fut plus long, car on se sentait, dira M. Evellin, comme ébloui par la profusion des personnages, tous magnifiquement traités par l'artiste sculpteur. Malgré soi, on se sentait, avoue-t-il, plus ou moins détourné de la recherche, par le grand attrait des différentes scènes. Cependant, ce travail de recherches était finalement couronné de succès, la « Main brûlée d'Anvers » découverte à la base, sur la terrasse de plusieurs scènes du rétable. Ainsi était confirmée l'authenticité de l'œuvre, d'une importance de premier ordre, qu'est, n'hésite pas à déclarer M. Evellin, le rétable de Saint-Pierre.

La marque, dite « Main brûlée d'Anvers » est clouée au fer sur les terrasses, comme une petite empreinte d'un animal qui aurait laissé la trace d'une patte, en forme de main peu prononcée. « Elle peut avoir de 8 à 9 m/m. Selon M. Evellin, la description de ce rétable n'est plus à faire, depuis celle de M. Benoit, dans son « Vieux Rennes » ! Mais une visite sur place, s'impose. Elle sera grandement facilitée par un aperçu préalable des photos, permettant de se rendre compte des nombreux personnages, ayant chacun, leurs caractères bien déterminés. On admirera, de la sorte, la somptuosité des costumes, les robes aux riches broderies, et passeront sur des brocards aux plus accentués, tels que nous aimons à les admirer, dans les œuvres du début du XVI^e siècle.

M. Evellin rappelle que ce chef-d'œuvre, sauvé par l'initiative de la Société d'Archéologie, fut placé dans l'ancienne cathédrale, derrière le maître-autel et, lors de la ruine de l'édifice, déposé à la chapelle de la place Sainte-Anne, puis remplacé dans la nouvelle cathédrale, par les soins de Mgr Brossais Saint-Marc, dans la première chapelle latérale, côté épître (chapelle Saint-Melaine).

M. Aussant, alors directeur de l'Ecole de Médecine et conservateur du Musée Archéologique de Rennes, eut le mérite d'avoir recherché et racheté de ses deniers, les sujets éparpillés chez les marchands antiquaires de la ville, pour pariaire la restauration de 1871-1872.

L'ensemble est actuellement presque complet, s'il manque un petit groupe, à gauche, au haut de la scène de la Circoncision, l'une des plus belles, à l'estime de l'érudit M. Evellin.

En terminant cet exposé, d'un extrême intérêt, M. le vice-président de la Société d'Archéologie d'Ille-et-Vilaine souhaite que soient ôtés de la table d'autel, au-dessus de laquelle est le rétable, tout objet susceptible d'en briser l'harmonie et étranger à ses sculptures, tels flambeaux ou statues. La très belle statue de Saint-Melaine, en bois, œuvre du bon sculpteur Philippe, de Rennes, n'aurait qu'à gagner, suggère, non sans raison, M. Evellin, à être placée sur une console, dans cette même chapelle, au-dessous du vitrail, par exemple.

Sur l'initiative de M. Evellin, la Société demande, par un vœu transmis au Ministère, qu'il soit procédé au nettoyage des vieilles poussières susceptibles de s'être nichées dans les creux des médaillons, afin que rien ne manque à la vision de grande beauté de cette œuvre classée au Mobilier historique et qu'elle apparaisse dans tout son éclat et toute sa pureté. (A suivre).

M. B.

18-9-53.

Harmonie des Chemins de Fer. — Tous les sociétaires sont priés d'assister à la séance de cinéma qui sera donnée le samedi 21 courant, à 21 h., à la cantine S.N.C.F. Projection des films de la sortie de Lannion et la fête d'Etreille. Les familles sont cordialement invitées.

Carole Paul-Bert (Section Sud-Est, Fanfare). — Mercredi 18, à 20 h. 30, répétition générale (tambours et clairons), école des garçons rue de Verdun.



*fig. 15/ Le retable derrière sa vitre de protection posée en 1975
après le vol des trois reliefs de la prédelle en 2007 (cl. DRAC Bretagne)*



*fig. 16/ Reliefs de la Présentation au Temple, en cours de restauration
au Centre régional de restauration et de conservation des œuvres d'art de Vesoul
(© CRRCOA, Vesoul)*



fig. 17/ Mage ou membre du cortège des Mages

(dépôt du musée de Cluny/musée national du Moyen Âge, Paris ; don Jules Cloquet, 1860, inv. Cl. 2998 ;

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire et Patrimoine, ADAGP, 2018/Jérôme Mongreville)



fig. 18/ Compartiment de l'Adoration des Mages

(© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire et Patrimoine, ADAGP, 2018/Jérôme Mongreville)

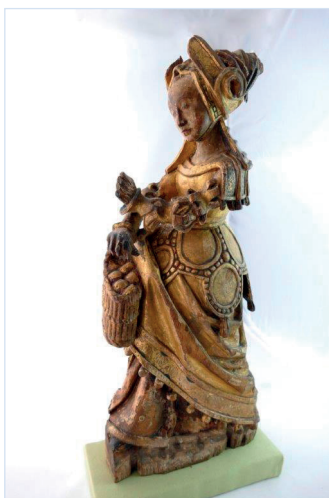


fig. 19/ Femme portant un panier; relief volé en 1975 et retrouvé en 2016, avant restauration et restitution au retable

(musée Mandet, Riom, inv. CR 79.2.94; © Communication musée Mandet)



fig. 20/ Femme portant un panier, après restauration et restitution au retable, 2019
 (© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire et Patrimoine, ADAGP, 2018/Jérôme Mongreville)



fig. 21/ Compartiment de la Naissance de Marie

(© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire et Patrimoine, ADAGP, 2018/Jérôme Mongreville)

Conclusion

Le travail de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine a sauvé le retable de l'oubli en le replaçant dans l'espace public, tout en explorant son histoire (au sens étymologique grec d'« enquête »). Néanmoins, des zones d'ombre subsistent dans l'histoire de l'œuvre, d'Anvers à Rennes, et il reste encore de nombreux reliefs à retrouver sur le marché de l'art, chez les collectionneurs ou dans les greniers : il faut à présent espérer que la nouvelle présentation du retable dans la salle dédiée au trésor de la cathédrale de Rennes, ouverte en 2019, attire l'attention sur cette œuvre majeure et suscite de nouvelles investigations de la part des érudits locaux et internationaux.

En entrant dans la dernière des salles, la plus vaste de toutes, l'œil du spectateur, érudit ou illettré, est tout d'abord frappé par les splendeurs du magnifique retable qui s'épanouit sur un des côtés de cette salle, et autour duquel la Commission a très-heureusement groupé tous les objets qui tiennent au culte⁶⁶.

Cette perception du retable en 1872 dans l'exposition à l'hôtel de ville qui précède sa présentation dans la cathédrale de Rennes, est aujourd'hui celle que le visiteur est susceptible de ressentir en entrant dans la salle du trésor et en découvrant le retable anversoïis qui, ainsi exposé, continue de vivre dans l'œil de chaque personne qui le contemple et dans l'esprit de chaque chercheur qui s'y intéressera.

Cécile OULHEN

66. *Compte rendu de l'exposition artistique et archéologique ouverte à l'Hôtel-de-Ville, op. cit.*, p. 65.